GUÉNANGE À LA UNE

LE BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE GUÉNANGE

NUMÉRO 05



TOUTES LES INFORMATIONS SUR VOTRE VILLE



ENTRE VILLE ET NATURE



DES ANIMATIONS AUX QUATRE COINS DE LA VILLE, TOUT AU LONG DE L'ANNÉE !





COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945 : UN HOMMAGE VIBRANT



QUELQUES TEMPS FORTS



ERASMUS : en janvier, le collège René Cassin a reçu des élèves d'Espagne et de Grèce, accueillis au sein de l'établissement et des familles des collégiens. (photo AJ)



Les époux Berjamin ont fêté leurs noces de diamant en novembre 2022.



Le centre social a fêté la chandeleur en février : les crêpes étaient offertes à tous les visiteurs !



Le comité des fêtes a célèbré la Saint-Patrick avec le groupe Dlm Traou Dansal.



Les époux Grillotti ont fêté leurs noces de diamant en avril 2023.



Le jeu de piste en nature a rassemblé petits et grands dans la forêt de Guénange.



La classe CE2/CM1 de Madame Beitz (école Sainte-Scholastique) a reçu le second prix pour pour sa participation au concours de réflexion civique, organisé par l'Office Nationale des Combattants et des Victimes de Guerre et l'UNC (Union Nationale des Combattants). Félicitations à eux pour leur excellent travail mémoriel sur les Malgré Nous et Malgré Elles !



Collecte de jouets en décembre 2022 : encore un beau succès !

N°05
SOMMAIRE

4 **BUDGET**

6 **L'HÔTEL DE VILLE**

7 **UNE VILLE QUI ACCOMPAGNE**

8 **SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE**

10 **UNE VILLE QUI BOUGE**

11 **PROGRAMME DES ESTIVALES**

15 **UNE VILLE SPORTIVE**

16 **UNE VILLE EN ÉVOLUTION**

18 **UNE VILLE QUI AMÉNAGE DES LIEUX DE VIE ET QUI ASSURE LA SÉCURITÉ**

20 **FRANCE SERVICES GUÉNANGE**

21 **LA PAROLE AUX ASSOS**

22 **ÉTAT CIVIL**

23 **EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES**

Guénange à la Une - Journal d'information de la ville de Guénange - Juin 2023
1 Place de l'Hôtel de Ville, 57310 Guénange
Téléphone : 03 82 82 64 39
Suivez-nous : www.guenange.fr
Adresse mail : guenange.mairie@guenange.com
Directeur de la publication : le Maire, Pierre Tacconi
Directrice de la communication : Jennifer Roser
Conception et réalisation : le service communication
Crédits Photos : la ville de Guénange
Impression : Imprimerie DIGIT OFFSET
Tirage : 3800 exemplaires sur papier recyclé

Éditorial



PIERRE TACCONI
MAIRE DE GUÉNANGE

Chères Guénangeoises, chers Guénangeois,

Je suis ravi de vous présenter le dernier numéro du bulletin municipal de notre ville. Ce bulletin est l'occasion pour moi de vous informer de l'actualité de Guénange et de vous présenter les projets en cours et à venir.

La municipalité de Guénange garde son cap, en restant fidèle à ses engagements et à ses valeurs : nous sommes présents auprès de vous au quotidien, notamment lors des visites de quartier, pour recueillir vos remarques et vos suggestions.

Nous continuons d'améliorer le cadre de vie des Guénangeois, pour garantir la sécurité de tous avec les futurs aménagements de sécurité routière et l'extension de la vidéoprotection.

L'enrichissement des possibilités proposées aux habitants est au cœur de notre travail, avec le développement de France Services pour faciliter les démarches administratives de nos concitoyens, ou encore la création d'un terrain de basket 3 contre 3, nouveau sport olympique, cette réelle innovation à l'échelle locale s'inscrit dans la ligne sportive dessinée par la ville, qui est labellisée Terre de Jeux 2024. D'autre part, pour accompagner au mieux nos petits Guénangeois, de nouvelles ouvertures de classes sont prévues dès la rentrée 2023.

Je suis fier de pouvoir mettre en place ces projets ambitieux pour notre ville et pour vous, habitants de Guénange. Je suis convaincu que ces initiatives contribuent à renforcer le dynamisme de notre ville et à améliorer la qualité de vie de chacun.

Malgré les contraintes et les hausses des coûts auxquelles nous sommes tous soumis, le compte administratif de la ville présente un résultat plus que louable. À nouveau pour l'année 2023, nous avons travaillé avec rigueur et sérieux pour élaborer un budget qui soit à la fois équilibré et ambitieux, que je vous invite à consulter en pages 4 et 5.

À propos de notre EHPAD Les Glycines, nous avons engagé une discussion avec l'exploitant et les potentiels acquéreurs dans l'optique de garantir que la cession se fasse à l'opérateur respectant au mieux notre établissement et nos résidents. Pour nous, la qualité d'accueil est essentielle et nous prenons le temps nécessaire pour trouver la meilleure solution pour nos aînés.
Nous avons ainsi rencontré plusieurs candidats, en veillant à ce qu'ils répondent à nos exigences en matière de qualité de prise en charge des résidents, de sécurité et de personnel qualifié, tout en nous garantissant qu'un plan pluriannuel d'investissement sur le bâtiment soit mis en œuvre. Cette démarche est longue, mais nécessaire pour s'assurer que nos aînés soient accueillis dans les meilleures conditions possibles.

Un sujet qui vous tient à cœur : le groupe scolaire Saint-Matthieu a vu les derniers écoliers le quitter en juin 2022. Une page se tourne pour ce bâtiment, nous allons dire aurevoir à l'école, mais pas à ce lieu historique. Nous y sommes attachés et il n'est pas question de le démolir. Sa reconversion est à l'étude, nous souhaitons qu'elle participe à offrir à Guénange un nouveau lieu associant qualité de vie et équipements adaptés, tout cela dans un écrin de verdure favorisant le maintien d'une biodiversité riche et d'un paysage préservé, digne d'une entrée de ville.

Je suis également heureux de vous annoncer que nous célébrerons cette année le 20ème anniversaire de notre jumelage avec la ville de Laer. À cette occasion, un camp de jeunes comprenant une vingtaine de jeunes allemands et français sera organisé en juillet. En août, une délégation d'élus de Laer viendra à l'occasion de la fête de l'ail. Cette rencontre sera l'occasion de renforcer les liens d'amitié entre nos deux villes et de partager des moments de convivialité et de découvertes.

Je vous souhaite une agréable lecture de ce bulletin municipal, je suis convaincu que les informations qu'il contient vous permettront de mieux connaître l'activité municipale et de participer pleinement à la vie locale.

Votre Maire,
Pierre Tacconi

BUDGET

Lors de la séance du 2 mars 2023, le Conseil Municipal a procédé au Débat d'Orientation Budgétaire (DOB). Le DOB représente une étape obligatoire et essentielle dans la procédure budgétaire d'une collectivité, celui-ci devant intervenir dans les 2 mois précédant l'examen du budget. Il participe à l'information des élus et favorise la démocratie participative de l'assemblée délibérante en facilitant les discussions sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la collectivité préalablement au vote du budget primitif (BP).

À la suite de ce débat, le BP est constitué et le taux des taxes défini.
Pour cet exercice 2023, le budget de la ville s'élève et s'équilibre à environ 10 243 000 € dont 2 996 000 € d'investissement.
Celui-ci a été approuvé le 30 mars 2023, il prévoit l'ensemble des dépenses et des recettes de la commune. En cours d'année, il est possible de piloter le budget communal par le biais de décisions modificatives permettant de l'ajuster au plus proche des réalités.

Le budget est composé de 2 sections : le fonctionnement et l'investissement.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la commune. Le poste qui reste le plus important est le chapitre budgétaire dédié aux frais du personnel avec un montant alloué à cette dépense de 3 535 600 €.
Le second poste le plus important de la collectivité est le chapitre lié aux charges à caractère général représentant 34,70% du budget total de la section de fonctionnement. Nous pouvons constater le pilotage de la collectivité sur ce chapitre avec une stabilité sur le budget 2023 alloué (seulement 0,05% d'augmentation).

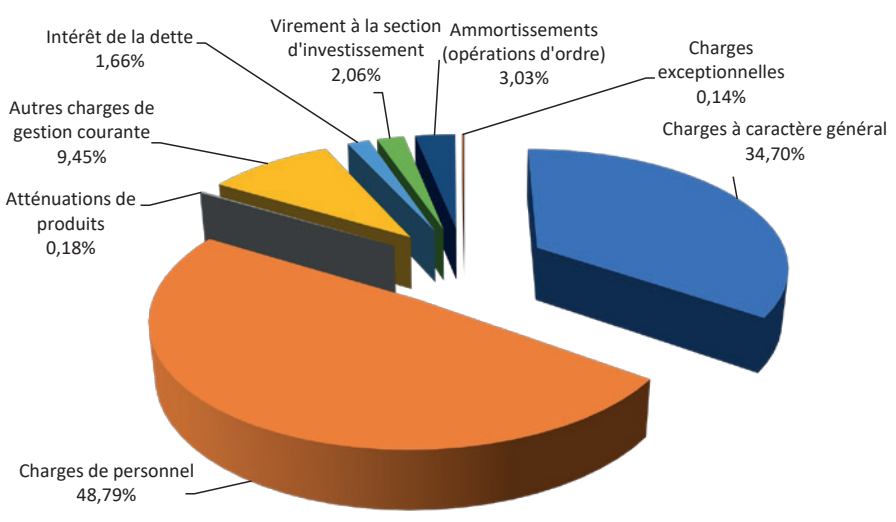
On constate par ailleurs une hausse de plus de 5% des dépenses dites incompressibles comme le SDIS et le SMiTU avec un passage de la participation de la commune pour le syndicat de transport de 145 000 à 165 000 €.
Les recettes de la section sont principalement constituées des dotations et participations de l'Etat, et des taxes et impositions sur les propriétés bâties et non bâties. La Dotation Globale de Fonctionnement sera reconsidérée par l'Etat au titre de la loi de finances 2023 (une première depuis treize ans), à ce titre cette recette a été projetée à +2,73% pour cette année.

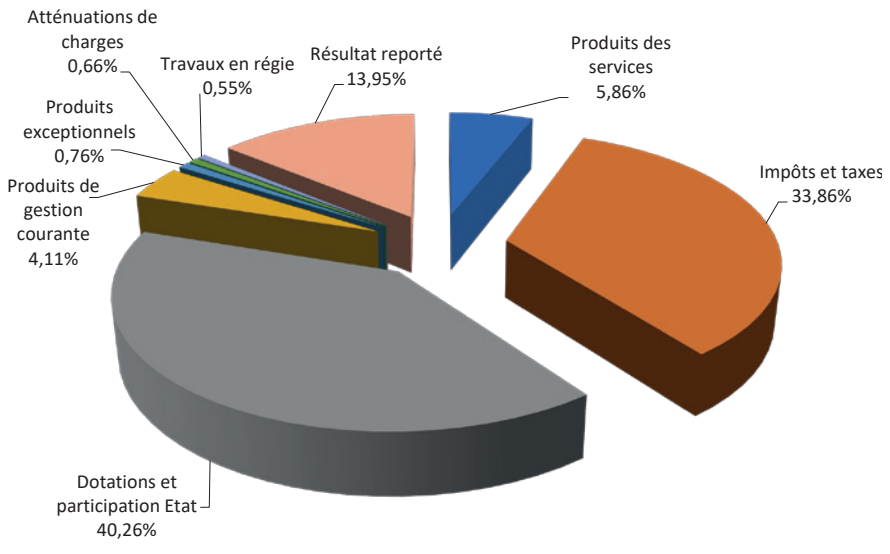
Dépenses de fonctionnement : 7 247 129,96 €

Charges à caractère général	34,7%	2 514 800,00 €
Charges de personnel	48,8%	3 535 600,00 €
Atténuations de produits	0,2%	13 000,00 €
Autres charges de gestion courante	9,5%	685 000,00 €
Intérêt de la dette	1,7%	120 000,00 €
Virement à la section d'investissement	2,1%	149 114,20 €
Amortissements (opérations d'ordre)	3,0%	219 615,76 €
Charges exceptionnelles	0,1%	10 000,00 €

Recettes de fonctionnement : 7 247 129,96 €

Produits des services	5,9%	424 400,00 €
Impôts et taxes	33,9%	2 454 000,00 €
Dotations et participation État	40,3%	2 917 500,00 €
Produits de gestion courante	4,1%	298 000,00 €
Produits exceptionnels	0,8%	55 000,00 €
Atténuations de charges	0,7%	47 500,00 €
Travaux en régie	0,6%	40 000,00 €
Résultat reporté	14,0%	1 010 729,96 €





Pour la première année, les charges de personnel atteignent un point d'inflexion.
Après avoir budgétisé 3 520 000 € en 2022, ce chapitre va baisser pour la première fois depuis 2019 pour s'établir à 3 515 600 € (hors CNAS).

Adhésion au CNAS, on vous en dit plus :

Depuis le 1er janvier 2023 la municipalité a renforcé son action sociale en direction de ses agents en adhérant au Comité National d'Action Sociale (CNAS).
Quant à elle, l'Amicale du personnel communal, qui a récemment fêté ses 50 ans, continue de se réinventer et d'œuvrer comme l'intermédiaire de proximité avec des actions qu'elle détermine. Le CNAS apporte une diversité de dispositifs au bénéfice des personnels des collectivités territoriales. Cette action sociale permet de manifester de la reconnaissance envers les agents en leur apportant du mieux-être, que ce soit dans leur vie professionnelle ou privée, dans les moments heureux ou plus difficiles. Enfin, le CNAS continue de développer ses offres liées aux loisirs, à la culture et au tourisme pour proposer une offre de proximité et soutenir l'économie locale.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement regroupe le remboursement de la dette et les dépenses d'équipement de la collectivité. Il s'agit des études ou des travaux engagés dans l'année.
Les recettes sont composées des subventions (de l'Etat et du Département entre autres) qui sont liées aux projets de la collectivité en cours et/ou à venir, ainsi que des emprunts et de l'autofinancement de la commune représenté par l'excédent de la section de fonctionnement.
En 2023, la collectivité a présenté son programme d'investissements concernant :

- Les travaux voiries et bâtiments :

- Travaux divers de voiries 2023 : enveloppe reconduite d'environ 200 000 €.
- Relamping éclairage public : budget de 150 000 €.
- Travaux dans nos bâtiments publics : budget de 80 000 €. (dont 20 000 € pour le stade Léo Lagrange).

- Les projets à engager :

- Travaux de la place et rénovation de l'Hôtel de Ville (enveloppe globale d'environ 1,9 millions d'euros).
- Plan Pluriannuel d'Investissement vidéo protection : enveloppe de 120 000 € ventilée sur 2 ans.

- Les projets en étude :

- Reprise des défauts structurels de la butte du centre équestre : enveloppe de 180 000 €.
- Enveloppe travaux EHPAD de 200 000 €.

LE RELAMPING, SYNONYME D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET DE PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Lors de la campagne 2022 de renouvellement des anciens luminaires d'éclairage public, par des ampoules à LED, 124 lampes ont été remplacées. En divisant la consommation par trois des luminaires concernés, cette action a permis l'économie de 55 000 kWh.

Au-delà de cette économie, les LED sont plus respectueuses de l'environnement car elles contiennent moins de substances dangereuses et réduisent l'empreinte carbone de la ville.

Dans cette optique, la ville a pour ambition en 2023 de relamper près de 415 luminaires (25% du parc) et le Fonds vert sera sollicité pour cette opération écologique et économique.

Dépenses d'investissement : 2 996 184,78 €

Remboursement de la dette	441 500,00 €	14,7%
Réhabilitation des bâtiments	90 000,00 €	3,0%
Travaux de voiries et relamping	400 000,00 €	13,4%
Réhabilitation mairie et place de l'Hôtel de Ville	550 000,00 €	18,4%
Équipements sportifs	123 254,58 €	4,1%
Opérations d'équipement (butte centre équestre et EHPAD)	380 000,00 €	12,7%
Acquisitions, subventions et travaux divers	640 000,00 €	21,4%
Travaux en régie	40 000,00 €	1,3%
Dépenses à réaliser	331 430,20 €	11,1%

Recettes d'investissement : 2 996 184,78 €

F.C.T.V.A. et T.A.	690 000,00 €	23,0%
Subventions reçues	675 000,00 €	22,5%
Emprunts	700 000,00 €	23,4%
Cessions immobilières	60 000,00 €	2,0%
Amortissements des immobilisations	219 615,76 €	7,3%
Virement section de fonctionnement	149 114,20 €	5,0%
Solde reporté	502 454,82 €	16,8%

Pierre TACCONI, Maire de Guénange, nous présente son analyse du budget communal 2023 :

Le Budget Primitif 2023 adopté par la commune a été élaboré en tenant compte de toutes les priorités de la ville, des besoins de la population, ainsi que des contraintes financières auxquelles nous sommes confrontés.

Les hausses de dépenses les plus importantes nous viennent de l'extérieur, avec l'augmentation des redevances au Syndicat Mixte des Transports Urbains de Thionville (SMITU) et aux Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS) de Moselle. À ce sujet, il s'ouvre un temps de travail quant à la création d'une nouvelle caserne qui regroupera l'unité opérationnelle des SDIS de Guénange, Bertrange et Illange. La ville y participera financièrement, une enveloppe de 60 000 € y est déjà dédiée au budget.

Les éboulements subis à Guélange, sur la butte qui soutient le centre équestre, nous ont contraints à solliciter le Tribunal afin de dépêcher un expert juridique pour définir les responsabilités dans cette triste affaire. Celle-ci affectera le budget de la commune au moins pour les deux années à venir.

Mais cela ne change rien à notre ambition, notre gestion saine et méthodique nous permet de dégager les marges financières pour investir cette année sans augmentation de l'imposition locale.
Nous continuons de réaliser des économies importantes, grâce à une organisation rigoureuse des dépenses, tout en maintenant notre niveau d'investissement. Cela nous permettra de mener à bien les projets qui nous tiennent à cœur, par exemple, le relamping de la ville continue, avec pour effet de diviser par 3 notre facture d'électricité sur les secteurs en bénéficiant, tout en étant subventionnés pour ce projet résolument écologique : nous avions commencé par les grands boulevards en 2022, cette année près de 25% de la ville sera concernée.

Dès la rentrée de septembre, les travaux de l'Hôtel de Ville, comme ceux de la place, vont pouvoir démarrer. Ce projet, dont la qualité énergétique et environnementale est reconnue par tous nos partenaires, viendra améliorer les conditions d'accueil et le cadre de vie de tous les Guénangeois. Vous pourrez en découvrir un peu plus sur ce projet à la page suivante.

RÉNOVATION DE L'HÔTEL DE VILLE

Notre Hôtel de Ville a été construit en 1952. Une extension a été réalisée en 1992, permettant l'adjonction d'une salle des mariages.

Trente ans plus tard, le bâtiment, vieillissant, nécessite une rénovation. En effet, de nombreux éléments présentent un impact énergétique néfaste (fenêtres, manque d'isolation...). Il y a également dans ce projet des aménagements visant à améliorer la qualité des services publics, notamment la confidentialité du guichet ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés et la sécurisation des données numériques des usagers.

Cette rénovation portera donc sur 2 axes majeurs : qualité d'accueil et économie d'énergie.

Le projet de rénovation de l'Hôtel de Ville de Guénange apportera de nombreux avantages aux habitants. Les économies d'énergie générées par ces travaux permettront de réaliser des économies financières qui pourront être réinvesties dans des projets d'avenir pour notre ville. Les gains énergétiques estimés par Moselle Agence Technique seront de 34%. Sur le plan environnemental, les émissions de gaz à effet de serre seront réduites de 29%.

Forts de ces engagements écologiques, le projet est déjà soutenu par l'État via le Fonds vert à hauteur de 344 400 €, soit 40% du coût total, ce qui en confirme la qualité.

Avec le FONDS VERT,
accélérons la transition écologique
dans notre territoire

Les services aux Guénangeois sont au cœur de ce projet. Le nouvel Hôtel de Ville comprendra un espace d'accueil repensé qui sera plus convivial pour les habitants, leur permettant de mener à bien leurs démarches administratives avec plus de confort et de facilité.

Le développement de la proximité passera par un nouveau guichet dédié aux démarches ANTS (voir encart ci-dessous), qui offrira une confidentialité accrue lors des échanges avec les agents municipaux.

Enfin, l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite sera améliorée grâce à l'installation d'un élévateur, de portes motorisées et du prolongement du perron de l'entrée de la mairie jusqu'à la salle des mariages. Tous les citoyens pourront ainsi bénéficier des installations municipales.

Au-delà de ces aspects techniques et fonctionnels, le bâtiment bénéficiera d'un élan de modernité bienvenu, tout en respectant ses lignes architecturales d'origine.



Illustration du projet de l'Hôtel de Ville

ANTS - AGENCE NATIONALE DES TITRES SÉCURISÉS

Le guichet ANTS est un lieu physique où les usagers peuvent se rendre pour réaliser leur demande de titres d'identité (carte nationale d'identité et passeport).

650 titres sont délivrés chaque mois à Guénange.
Les réservations de rendez-vous se font sur le site internet de la ville : **www.guenange.fr**
Des créneaux supplémentaires ont été ajoutés pour préparer les vacances d'été.

Ce service est accessible aux usagers sur rendez-vous, aux horaires d'ouverture de la Mairie, à savoir :

Lundi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Mardi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Mercredi : de 8h30 à 12h00
Jeudi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Vendredi : De 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

UNE VILLE QUI ACCOMPAGNE

UN ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

Les « forums de l'emploi » organisés par le CCAS de la ville en partenariat avec le Pôle Emploi sont devenus des rendez-vous incontournables pour les demandeurs d'emploi. La dernière édition 2022, qui a eu lieu en novembre, ciblait les métiers administratifs. Pas moins de 800 visiteurs se sont présentés à la salle Pablo Neruda à la rencontre des 25 stands de professionnels : Fonction Publique Territoriale et d'État et entreprises du secteur privé.



Monsieur le Maire, Pierre Tacconi, Madame Rosa Gambino, directrice du Pôle Emploi de Thionville et Monsieur le Sous-préfet Thierry Hégay, se sont félicités de la grande fréquentation lors du forum administratif du mois de novembre 2022.

Ce fut aussi l'occasion pour la ville de créer divers partenariats dans le but d'accompagner encore davantage les demandeurs d'emploi. C'est ainsi que le 29 mars dernier, le centre social accueillait l'AFPA (Formations Professionnelles Pour Adultes) pour un petit-déjeuner découverte du « Job Académie ». Les visiteurs qui s'y étaient inscrits seront accompagnés et épaulés pendant 4 mois dans leur recherche d'emploi. Ce dispositif doit notamment les aider à résoudre les problématiques médicales et/ou logistiques freinant leur démarche.

Parmi les partenaires réguliers de la ville, nous citerons l'association Ellips, qui accompagne les bénéficiaires du RSA vers l'emploi, ou encore l'association Tremplin qui, elle, a pour vocation d'accompagner les demandeurs d'emploi en difficulté et se tient à l'écoute des Guénangeois tous les 1er jeudis de chaque mois place de la République.
N'oublions pas de citer France Services, qui accompagne nos administrés, notamment via Pôle Emploi, mais aussi avec la Mission locale pour les moins de 25 ans.

Ce travail régulier, avec ses nombreux partenaires dont elle a su s'entourer, fait aujourd'hui la fierté de la municipalité. C'est une baisse du chômage sans précédant qui a été constatée à la fin de l'année : en décembre 2022, les effectifs de Pôle Emploi comptaient 470 demandeurs d'emploi, soit 147 chômeurs de moins qu'en décembre 2020.
L'équipe municipale continue sa mission pour l'emploi et prévoit 2 forums en 2023, dont un le 29 juin prochain.



La salle Pablo Neruda devient un rendez-vous très attendu par les demandeurs d'emploi !

OBJECTIF PERMIS !

«Le permis de conduire est un atout indispensable pour l'accès aux formations et à l'emploi. Pour autant, les cours de conduite et l'examen nécessitent des moyens financiers n'étant pas toujours à la portée des jeunes demandeurs d'emploi ! » constate Monsieur Schivre, adjoint aux affaires sociales et vice-président du CCAS.
Consciente de ces difficultés rencontrées, la ville souhaite mettre en place un accompagnement financier permettant à ses jeunes Guénangeois l'accès à ce fameux sésame.
Les bénéficiaires s'engageront à réaliser 25 heures de mission citoyenne au sein de la commune. Cette immersion professionnelle leur permettra par ailleurs de découvrir, selon leur affectation, les métiers administratifs, techniques, ou encore d'animation au sein de la collectivité.
À la fois un coup de pouce précieux pour accéder à leur indépendance et aussi une belle manière de leur faire connaître certains métiers : pourquoi pas l'occasion de créer de nouvelles vocations ?

À qui s'adresse ce dispositif ?
Aux Guénangeois de 17 à 25 ans
À combien s'élèvera le montant de cette aide?
L'aide financière s'élèvera à 500€ par bénéficiaire
Qui sera notre partenaire ?
L'auto-école Jeannot
Comment s'inscrire ?
Contacter la mairie de Guénange via l'adresse email suivante :
ccas-guenange@guenange.com
Toutes les demandes seront ensuite étudiées.

SOLIDARITÉ GUÉNANGEOISE

Le mois de décembre 2022 a une fois de plus témoigné des élans de solidarité des habitants, avec la collecte de jouets, les repas du cœur ou encore les actions de la Croix Rouge.
Le CCAS a renouvelé la distribution des colis de Noël, et a redonné rendez-vous aux séniors lors du repas des anciens.



Apsis Emergence en partenariat avec le CCAS de Guénange a renouvelé l'action « Repas du Cœur » : 110 repas ont pu être distribués.
Une quarantaine de repas ont également été offerts par le Foodtruck «Couscous Chichaoua» au CCAS de Guénange pour une redistribution.

SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE

ENTRETIEN AVEC MATHILDE BONAN, ADJOINTE AUX AFFAIRES SCOLAIRES ET À LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE



Madame Bonan, en milieu d'année 2022, vous êtes devenue adjointe aux affaires scolaires et à la démocratie participative. Comment s'est passée cette prise de fonction ?

Je suis Guénangeoise depuis bientôt 7 ans. J'ai eu le temps de découvrir la ville, et de l'aimer sincèrement. Pour autant, et ce même avant la fameuse crise sanitaire, j'avais envie de la voir évoluer davantage. C'est pourquoi j'ai rejoint l'équipe de Pierre Tacconi en mars 2020. Améliorer la qualité de la vie guénangeoise, rendre la ville plus dynamique et plus conviviale étaient mes principales motivations. Aussi, lorsque l'occasion s'est présentée l'an dernier d'agir sur la commune en tant qu'adjointe, j'ai accepté sans hésitation. M'investir pour Guénange est un réel plaisir pour moi.

Vous avez 2 commissions : les affaires scolaires et la démocratie participative. Pouvez-vous déjà nous expliquer en quoi consiste votre rôle aux affaires scolaires ?

Mon premier rôle est celui de coordinatrice : je fais le lien entre les écoles/périscolaires et la municipalité. J'écoute attentivement les demandes et m'efforce d'y répondre. Parents d'élèves, élus et professionnels de l'éducation, nous avons tous le même but : rendre le cadre d'éducation le plus favorable possible.
Je suis maman de deux enfants, tous deux scolarisés à l'école Sainte Scholastique. Parent d'élève investie dans l'éducation de mes enfants, je suis au fait des éventuelles problématiques du milieu scolaire, mais aussi des belles perspectives qui peuvent s'offrir.
Dans un premier temps, l'aspect infrastructure est essentiel. Tous les acteurs de l'éducation savent par exemple qu'une classe surchargée n'est pas idéale. C'est pour cela que l'école La Canopée prévoit une ouverture de classe pour la future rentrée. Le matériel, aussi, est primordial. Nous avions profité de l'ouverture de l'école de La Canopée l'an dernier pour équiper chaque classe des Écrans Numériques Interactifs (ENI). Il est pour nous inenvisageable de laisser l'école Sainte-Scholastique en reste : cette année, nous prévoyons d'ores et déjà l'ajout d'autres ENIs.

Vous nous parliez du cadre de vie, au-delà des infrastructures, quels sont les éléments qui vous semblent prioritaires ?

L'épanouissement de nos écoliers est notre but commun ! Cela ne peut se faire que dans un cadre agréable et nous nous efforçons d'améliorer sans arrêt celui-ci. Nous noterons par exemple le projet « poubelle de tri » et l'installation de composteurs et de bacs à fleurs. Ces 3 projets ont été réalisés en collaboration avec le service Développement Durable de la ville.
Des enfants heureux et bien dans leurs baskets, c'est la base de tout ! Pour ce faire, l'équipe municipale souhaite aussi développer l'an prochain des petites campagnes de prévention contre le harcèlement scolaire.
Enfin, je reste convaincue que le bien-être passe par la sociabilité, notamment par le biais de jolis instants de vie partagés. C'est pourquoi la municipalité souhaite absolument continuer à célébrer chaque évènement : le passage de saint Nicolas dans les écoles, le goûter de Pâques, les kermesses et toutes autres manifestations. Chaque occasion est bonne pour se retrouver, rire et s'amuser.



Saint Nicolas en visite à l'école Les Capucines

Vous sentez-vous épaulée dans ces tâches ?

L'équipe pédagogique en place fait preuve d'une réelle motivation et c'est un vrai plaisir de travailler avec elle. Je citerai par exemple les projets que nous avons élaborés avec les 2 périscolaires (Sainte-Scholastique et La Canopée) de créer des moments de convivialité intergénérationnels entre les enfants et les résidents de l'EHPAD les Glycines. Chaque génération a à apprendre de l'autre, avec toujours le même point d'orgue : le partage. J'aimerais en 2024 développer et pérenniser cette initiative.

Les parents d'élèves sont eux aussi une vraie force pour la commune, ils sont en effet à l'origine de plusieurs événements (Halloween, goûter de Pâques, kermesses) dont la ville se rend partenaire avec fierté.
Enfin, je n'oublie évidemment pas l'équipe enseignante, toujours forte de propositions et porteuse de jolis projets. Les Aire éducatrices terrestres, la visite de la mairie en sont deux beaux exemples.



Les Lego ont fait la joie du périscolaire

En ce qui concerne la démocratie participative, quelles sont vos missions ?

Un élu, quelle que soit sa commission, agit en lien entre les habitants et la collectivité. Être à l'écoute des besoins et faire de notre mieux pour y répondre est notre quotidien.
Les tournées de quartier menées par le Maire concrétisent cela : nous venons à la rencontre des habitants, nous les écoutons attentivement et nous recueillons leurs doléances. Ensuite, nous cherchons des solutions. C'est finalement le même schéma qu'avec les affaires scolaires : écouter et agir !

Cela vous paraît-il conciliable avec vos missions aux affaires scolaires et votre travail personnel ?

Je travaille depuis 1 an en tant que gestionnaire de patrimoine dans le logement social, après avoir été commerciale pendant 11 ans dans le même organisme HLM. Je gère les réclamations des clients et règle leurs problèmes du quotidien, que ce soit sur les aspects techniques ou plus humains. Considérant cela, je suis tout à fait dans mon élément lors des tournées de quartier. C'est ce qui me plaît dans mon métier comme dans mes fonctions d'adjointe, à savoir identifier les besoins et y répondre le plus efficacement possible !

LES RÉFÉRENTS DE QUARTIER :

Quartier 1 : M. LECRIVAIN Bernard
Quartier 2 Mme KLEE Sandrine
Quartier 3 : M. DE BIASE Jérémie
Quartier 4 : Mme CHARON Yolande
Quartier 5 : Mme THIERRY Evelyne
Quartier 6 : Mme SENSENBRENNER Laetitia
Quartier 7 : M. GAUDEY Arnaud
Quartier 8 : M. POLLEDRI Marc
Quartier 9 : Mme GERBIN Valérie



Le goûter de Pâques du 2 avril a rassemblé plus de 100 visiteurs !



Les élèves de Madame Boulanger (école Sainte-Scholastique) en visite à la mairie.



La fresque de La Canopée, magnifique travail d'équipe des enfants du périscolaire !



Les bacs à fleurs de la cour de l'école Les Capucines apportent couleurs et joie de vivre aux écoliers !





Les rencontres intergénérationnelles : création de lien social au delà de l'âge ! À gauche, le périscolaire de La Canopée, à droite celui de Sainte-Scholastique.

UNE VILLE QUI BOUGE

UN PLANNING CULTUREL ET ÉVÉNEMENTIEL BIEN RYTHMÉ

L'équipe municipale l'avait annoncé en 2020 : elle souhaitait vivement redynamiser les événements de la commune. Les activités reprennent de plus belle ! Décembre 2022 a apporté son lot de nouveautés : aux évènements déjà organisés depuis 2020 se sont ajoutés la chorale et les concours, mettant en valeur les talents des Guénangeois, pour le plus grand plaisir des habitants.
L'année 2023 a continué en ce sens et la salle Voltaire reprend désormais la place qui lui est due : un lieu de rendez-vous incontournable dans la vie de la commune. Humour, musique, théâtre, danse : l'éventail des manifestations proposées répond aux attentes de tous les publics. Les troupes de théâtre se sont succédées et les fauteuils de la salle Voltaire n'ont cessé de se remplir. En point d'orgue, le spectacle humoristique du 6 mai réunissant sur scène Julien Strelzyk et Réda Seddiki a rassemblé plus de 140 spectateurs. L'année 2023 marque également une première avec l'organisation d'une soirée en l'honneur des femmes. L'occasion de célébrer la journée internationale du droit des femmes. Concert, exposition et atelier photo ont animé cette belle soirée.
Madame Roser, à l'initiative de l'évènement, est ravie de ce projet : « Malgré des péripéties de dernière minute (2 groupes ont hélas annulé au dernier moment, pour cause de maladie, ndlr), les Guénangeois étaient au rendez-vous ! » Elle ajoute, de manière plus générale : « Nous notons une véritable envie de la part des habitants de sortir à nouveau pour se retrouver et nous en sommes enchantés. Nous programmons d'ailleurs chaque mois et chaque trimestre les calendriers événementiels de la ville, des associations, de la bibliothèque et du centre social sur la page facebook (Ville de Guénange) et sur Panneau Pocket, n'hésitez pas à les consulter, il y en a assurément pour tous les goûts ! »
Enfin, le mois de juin sonnera le début de la troisième édition des Estivales. Retrouvez le programme en pages centrales de ce journal !



Un très bel accueil a été réservé à la troupe Les Baladins du Val Sierckois pour leur pièce «Pyjama pour six».



En plus de sa voix incroyable, la chanteuse Aurelle Key a participé de bon cœur à l'exposition consacrée aux droits des femmes.



Concert de nouvel-an des Arpèges : l'émotion comme toujours au rendez-vous !



Les femmes ont le beau rôle dans la pièce «Rue Molière», de la Compagnie Les Uns Les Unes.

LA BIBLIOTHÈQUE DE GUÉNANGE : ON NE S'Y ENNUIE JAMAIS !

La bibliothèque François Mitterrand propose des activités pour tous les publics tout au long de l'année. Les ateliers réguliers (origami, théâtre, contes pour enfants, temps convivial et jeux de société) rencontrent un vif succès. Madame Grodidier, responsable de l'établissement, peut compter sur sa collègue Madame Spatazza ainsi que sur son équipe de bénévoles dynamiques pour mener à terme tous ces projets.
Au cœur de la ville, la bibliothèque reçoit les écoles, les enfants du centre aéré ainsi que ceux du périscolaire pour divers événements. Sa proximité avec Les Glycines permet également de très jolies rencontres.
En mars dernier, Jean-Claude Befera, président de l'école de musique ''Les Arpèges'', accompagné de ses élèves s'associe à la bibliothèque en participant à la manifestation « Lire en fête...partout en Moselle » proposée par le département, à l'instar d'autres actions telles que : Esprits Livre, Mosel'Lire ou encore Noël de Moselle... Toujours partante pour une collaboration avec le département, la bibliothèque de Guénange se permet ainsi, au-delà de ses activités régulières, d'offrir encore et toujours plus d'animations à son public. Dès cet été, vous pourrez ainsi découvrir le thème de la bibliothèque : Congo francophonie. Plongez au cœur des traditions africaines, échangez, rencontrez des auteurs africains... Découvrez la diversité des cultures, des langues, des coutumes et des traditions...



La Nature en clé de sol, dans le cadre de Lire en fête ... partout en Moselle : un joli moment musical intergénérationnel avec les résidents des Glycines, les élèves des Arpèges et le timbre de Roland !

COMITÉ DES FÊTES

La municipalité remercie Philippe Vergne pour son implication sans faille dans le Comité des Fêtes de Guénange depuis ces sept dernières années.
Agnès Urzetta en reprend depuis ce printemps la présidence. Daniel Limasset reste à ses côtés en tant que trésorier.



les Estivales de Guénange

ÉDITION 2023

DU 24 JUIN AU 17 SEPTEMBRE

FEU D'ARTIFICE
SPECTACLES
LECTURE PUBLIQUE

MARCHÉS ET BROCANTES
CONCERT
SOIRÉES DANSANTES

NOMBREUSES
ACTIVITÉS
FAMILIALES

SOIRÉE ROCK

29 JUILLET - 19H00
PARKING DU COSEC

CONCERT

SEE YOU AT SUNSET

DANA POINT ROCKBAND



24 JUIN | SOIRÉE D'OUVERTURE DES ESTIVALES 2023

À partir de 18h00 | Parking du COSEC

Groupe orchestre Juke Boxlive
Stands de grands jeux en bois en accès libre
Feu de la Saint Jean - Majorettes «l'Espérance de Guénange»
Restauration/buvette du Comité des Fêtes

30 JUIN | LES GUÉNANGE'RIT DU CENTRE SOCIAL

17h00 - 22h00 | Centre Social

ET *Ouverture des Guénange'rit et soirée festive entre ados !*

1ER JUILLET | LES GUÉNANGE'RIT DU CENTRE SOCIAL

16h00 - 22h00 | Centre Social

Atelier de macramé, atelier de fabrication de marionnettes, atelier de maquillage, jeux en bois, orgue de barbarie, spectacle de marionnettes.
Restauration/buvette du AS Handball club

1ER JUILLET | KERMESSE DE LA CANOPÉE

10h00 - 16h00 | Cour de l'école de La Canopée

Par l'APE les lucioles « La Canopée »
Jeux, tombola, buvette

8 JUILLET | MARCHÉ NOCTURNE D'ARTISANS ET DE PRODUCTEURS

17h00-23h00 | Parc du Taureau

De nombreux exposants pour une promenade nocturne haute en couleurs et pleine de gourmandises !
Restauration/buvette du Comité des Fêtes

13 JUILLET | FÊTE NATIONALE

19h00 - 1h00

Soirée animée par Black & White Animation – Musique des années 80 à nos jours – Ambiance discothèque en deuxième partie de soirée
22h15 – Retraite aux flambeaux – Départ de la Place St-Benoît
22h45 – Feu d'artifice – Parking du Centre Social
Restauration/buvette du Comité des Fêtes

14 JUILLET | COMMÉMORATION PATRIOTIQUE

17h00 | Place de l'Hôtel de Ville

16 JUILLET | VIDE GRENIER

Par le Comité des Fêtes | 6h00 – 18h00 | Salle Pablo Neruda et rues voisines

Inscriptions jusqu'au 1er juillet : comitedesfetesguenange@gmail.com
Restauration/buvette

19 -23 JUILLET | FÊTE DU QUARTIER RÉPUBLIQUE

Par la CLCV - 14h00-19h00 | Parking du Centre Social
Structures gonflables
Le samedi : mur d'escalade et parcours ludique animés par la Police Municipale
Restauration/buvette

23 JUILLET | LOTO

Par Cashflow
14h00 - Salle Pablo Neruda
Ouverture des portes à 12h00 / Restauration/Buvette
Réservation au 06 12 64 63 33

29 JUILLET | SOIRÉE ROCK

Concert des groupes Dana Point Rockband et See you at Sunset
À partir de 19h00 | Parking du COSEC
Restauration/buvette du Comité des Fêtes

5 AOÛT | MARCHÉ NOCTURNE D'ARTISANS ET DE PRODUCTEURS

17h00-23h00 | Parc du Taureau
De nombreux exposants pour une promenade nocturne haute en couleurs et pleine de gourmandises !
Restauration/buvette du Comité des Fêtes

12 ET 13 AOÛT | FAÎTES EN FAMILLE !

14H00-19H00 | Place Saint Benoît
Pour un moment de partage ludique, quel que soit votre âge, avec l'association les 4 printemps et le conseil municipal des enfants.
Jeux de cartes, jeux de société, jeux d'échecs, jeux en bois, atelier fabrication de maquillage, concours d'orthographe et de calcul mental, loto et grand laser game itinérant

13 AOÛT | LOTO

Par la CLCV | Salle Pablo Neruda | 14h00
Ouverture des portes à 13h00 | Informations au 06 84 87 67 63

19 AOÛT | ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE DE LAER

Repas dansant à 20h00 à la salle Pablo Neruda
Danse en ligne avec Lor et Lines Dances, Dj animation

20 AOÛT | FÊTE DE L'AIL

Par le Comité des fêtes | Devant la Salle Pablo Neruda | 10h00 – 18h00
Le rendez-vous incontournable des amateurs d'ail, des produits du terroir et de l'artisanat. Restauration/Buvette

23-26 AOÛT | INITIATION AU SKATEBOARD

Par l'association Raw Dogs | À partir de 15h00 | Parking du Centre Social
Inscriptions et renseignements au 06 44 76 37 64

27 AOÛT | LOTO

Par l'UNC- Salle Pablo Neruda | 14h00 – 19h00
Ouverture des portes à 12h00 | Restauration/Buvette

27 AOÛT | VIDE GRENIER

Par le AS Guénange Handball | Parking du COSEC| 7h00 - 17h00
Information au 06 48 88 08 47 après 17h00

3 SEPTEMBRE | JOURNÉE DES ASSOCIATIONS & GUÉNANGE EN BASKET

De 10h00 à 16h00 - Parking du COSEC, centre social et salle Pablo Neruda
Découvrez les associations sportives et culturelles de la ville, en solo, en famille ou entre amis !
Avec la participation du Conseil Municipal des Enfants
Restauration/buvette du Comité des Fêtes

8 SEPTEMBRE| SOIRÉE DES ÉTOILES

Par l'association d'astronomie 57 | Aire de Loisirs de Guélange | 19h00– 00h00
Conférence - Observation du Soleil au couchant - Observation nocturne
Restauration/Buvette

10 SEPTEMBRE | VIDE DRESSING

Par le Comité des fêtes | 10h00-18h00 | Salle Pablo Neruda
comitedesfetesguenange@gmail.com

15 SEPTEMBRE | APÉRO LITTÉRAIRE «LES COQUINES»

19h00 | Bibliothèque de Guénange
Par la Compagnie Incognito : un montage de textes coquins lus et chantés.
Brassens, Bourvil, George Sand et même Jules Verne ont eu leur période coquine.

17 SEPTEMBRE | SALON DU BIEN-ÊTRE

De 10h00 à 18h00 | Salle Pablo Neruda
Par L'association Guénangez-vous
Envie d'évasion, de relaxation, de détente, de douceur? N'hésitez pas à franchir les portes de ce salon, il vous est dédié. Restauration/Buvette

VILLE DE GUÉNANGE

AVEC LA PARTICIPATION DE NOS CLUBS ET ASSOCIATIONS GUÉNANGEOISES !

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Prévenez la Police Municipale de votre départ, des patrouilles seront organisées aux alentours des domiciles enregistrés.

03 82 88 71 88

JE RESTE COOL TOUT L'ÉTÉ !

Afin de profiter tous au maximum des beaux jours, nous vous rappelons que les travaux de bricolage ou de jardinage peuvent être effectués :

Les jours ouvrables : *de 8h30 à 12h00 et de 14h 30 à 19h30*
Les samedis : *de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00*
Les dimanches et jours fériés : *de 10h00 à 12h00.*

UNE VILLE SPORTIVE

Entre la labellisation Terre de Jeux 2024, le développement des infrastructures (terrain de basket 3 contre 3, city stade, skate park, etc) et l'accès au sport pour tous, les acteurs de la ville se mobilisent pour faire de Guénange une ville résolument sportive et bien dans ses baskets !

Un Guénangeois sportif et engagé :
Nous félicitons Romain Lescanne pour son impressionnante traversée de la Moselle en paddle.
Ce parcours de 75 km a permis, via un concours et une cagnotte, de récolter plus de 6000€ pour l'association francophone des glycogénoses.
La municipalité est fière de l'implication de ses sportifs dans de grandes causes.







Les terrains de tennis et d'athlétisme ont été remis en état début de printemps par le service technique, ils n'attendent plus que vous !



L'office des sports a invité les clubs à récompenser les performances et l'implication des adhérents.



Ibrahim Dahman, animateur au centre social, transmet sa passion aux jeunes dont il s'occupe.





Semaine olympique et paralympique à la Canopée : l'équipe pédagogique a marqué le coup !



Les Poussins de Guénange (athlétisme) en tête du département : bravo !

GUÉNANGE EN BASKETS & WEEK-END DES ASSOCIATIONS

FUSIONNENT POUR MIEUX VOUS SERVIR !

DÉCOUVREZ TOUTES NOS ASSOCIATIONS

SPORT | CULTURE | LOISIRS

DIMANCHE 3 SEPTEMBRE

UNE VILLE EN ÉVOLUTION

LES TECHNIQUES À VOTRE SERVICE !

Après 17 années de bons et loyaux services, Monsieur Michel May est parti pour une retraite bien méritée. C'est ainsi que Monsieur Matthieu Cavallaro a rejoint l'équipe des agents communaux en octobre 2022, en tant qu'adjoint à Monsieur Jérôme Tintanet, directeur des services techniques, avec Madame Sophie Leszkiewicz, adjointe au responsable des services techniques, ils organisent les activités de leur service et supervisent leur équipe.



De gauche à droite : Michel May, Sophie Leszkiewicz, Jérôme Tintanet et Matthieu Cavallaro



L'UTE (Unité des Travaux extérieurs), pour une ville toujours plus belle !

RAPPEL SUR L'AFFICHAGE DE L'AUTORISATION D'URBANISME SUR LE TERRAIN



Dès qu'une autorisation d'urbanisme (permis de construire) ou une décision de non opposition (déclaration préalable) vous est accordée, vous avez l'obligation d'afficher cette autorisation sur votre terrain. Cet affichage doit être maintenu pendant toute la durée des travaux.
L'affichage se fait grâce à un panneau rectangulaire d'au moins 80 centimètres de longueur et de largeur.

Vous pouvez trouver ce type de panneau dans les magasins de bricolage. Il doit être installé de telle sorte que les renseignements qu'il contient soient bien lisibles de la voie publique pendant toute la durée du chantier.

Le panneau d'affichage doit impérativement mentionner les informations suivantes :

- Nom (pour un particulier)
- Raison sociale (pour une société civile)
- Dénomination sociale (pour une société commerciale)
- Nom de l'architecte auteur du projet architectural
- Date de délivrance du permis ou de la déclaration préalable et son numéro
- Nature du projet et la superficie du terrain
- La surface de plancher créée
- La hauteur de la construction
- Adresse de la mairie où le dossier peut être consulté
- Le droit de recours des tiers

La police municipale, lors de ses fréquentes patrouilles, veillera à la bonne application de cette règle prévue à l'article R424-15 du code de l'urbanisme.

USUCAPION/PRESCRIPTION ACQUISITIVE RUES DU CHÂTEAU ET MICHEL PIRUS

Entre 1973 et 1976, la société civile immobilière Les vignes a réalisé un lotissement à usage d'habitation rue du Château et rue Michel Pirus.
Cette société a fait l'objet d'une liquidation de ses biens par jugement du Tribunal de Grande Instance en 1978.
Les voiries et espaces communs étaient restés inscrits au Livre foncier au nom de la SCI LES VIGNES, demeurant propriétaire.
Afin de régulariser la situation et permettre d'incorporer les voiries, espaces communs, candélabres, trottoirs, dans le domaine public de la commune, il a fallu lancer une longue procédure d'usucapion, dite prescription acquisitive, qui consiste à requérir auprès du Juge du Livre foncier, en démontrant que le promoteur n'entretient plus ces espaces communs, qu'il n'existe plus, qu'il ne paie plus ses taxes foncières, etc..
Par ordonnance du 14 janvier 2022, le Juge du Livre Foncier a procédé à l'inscription au Livre Foncier, au nom de la Commune de Guénange, de l'ensemble des parcelles qui constituent les rues du Château et Michel Pirus (trottoirs, voiries, éclairage, espaces verts...)
Elles font désormais partie intégrante du domaine public communal.
Nous remercions les 15 riverains, qui se sont associés à la démarche de régularisation opérée par la commune, notamment pour leur participation à l'acte notarié.



BILAN DES TRAVAUX 2022

● *Travaux réalisés en 2021*

Gravillonnage chemin d'accès aux garages Boulevard de la Boucle

Abri pour Personnes à Mobilité Réduite au stade Léo Lagrange

Aménagement d'un plateau surélevé au carrefour des rues Pierre de La Madie et du Mont Cassin

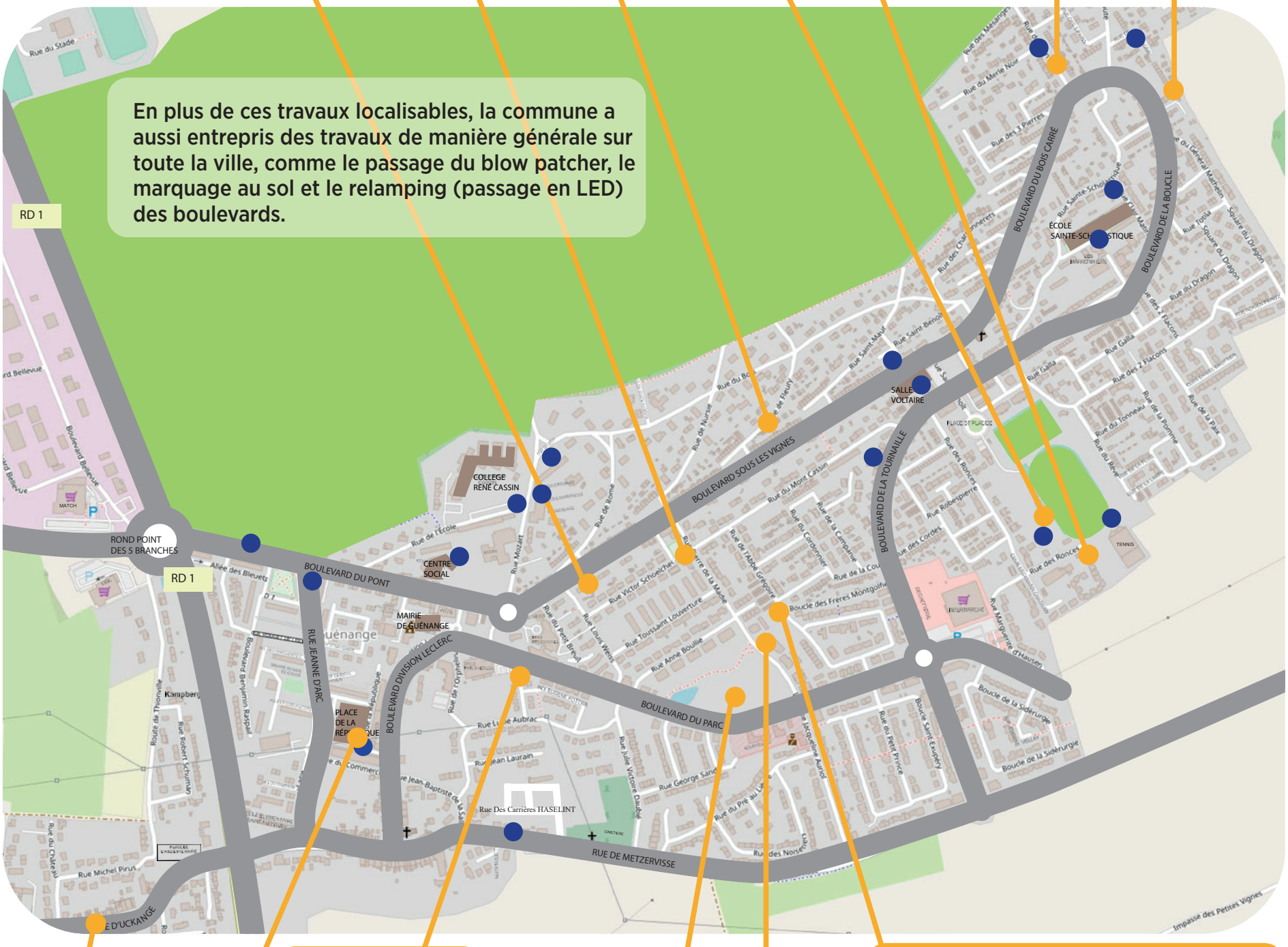
Matérialisation du parking rue du Nain Noir

Nouveau portail d'accès au tennis couvert depuis la rue des Ronces

Aménagement d'une rampe d'accès et revêtement bicouche rue de Fleury

Réfection complète du trottoir Boulevard Sous Les Vignes, de la bibliothèque à Guénange Chauffage

En plus de ces travaux localisables, la commune a aussi entrepris des travaux de manière générale sur toute la ville, comme le passage du blow patcher, le marquage au sol et le relamping (passage en LED) des boulevards.



Sécurisation avec l'aménagement d'écluses rue d'Uckange

Chemin des Écoliers Boulevard du Parc

Parc du Taureau : Installation d'une aire de jeux et faucardage (entretien des bassins)

Création de trottoirs à l'entrée de la Boucle des Frères Montgolfier depuis la rue de l'Abbé Grégoire

Création d'une rampe d'accès à La Poste pour les Personnes à Mobilité Réduite place de la République

Réfection du chemin reliant la rue Pierre de La Madie à la Boucle des Frères Montgolfier

Prolongement des enrobés rue de la Fontaine à Guélange



UNE VILLE QUI AMÉNAGE DES LIEUX DE VIE

L'ARBRE ET LA FORET AU CŒUR DE LA BIODIVERSITÉ

La forêt de Guénange s'étend sur 95 hectares. Majoritairement composée de chênes et de charmes, elle offre aussi à ses visiteurs frênes, merisiers, alisiers, et occasionnellement du hêtre. Les arbres participent à la diversité et à la qualité des paysages urbains, en apportant des variations de couleurs et de formes, rompant ainsi la monotonie des espaces minéralisés.

Pour autant, ce sont davantage leurs bienfaits écologiques que nous retiendrons.
Les arbres contribuent activement au bien-être et à la bonne santé des populations citadines.
Ils améliorent la qualité de l'air en absorbant des polluants et en fixant des particules fines, ils participent à l'atténuation du réchauffement climatique global en stockant du gaz carbonique. Ils permettent aussi de lutter contre les phénomènes d'îlot de chaleur urbains grâce à l'ombrage qu'ils fournissent lors des fortes chaleurs et à l'évapotranspiration des eaux pluviales.
Les arbres sont également de grands supports de biodiversité, ils accueillent en effet de multiples espèces : champignons, plantes, insectes, oiseaux, petits mammifères...
Consciente des qualités que lui offre sa forêt, la municipalité met tout en œuvre pour lui donner une place centrale dans les actions de la ville.

Qui veille sur notre forêt ?
La ville de Guénange collabore étroitement avec l'ONF (l'Office National des Forêts) pour l'entretien de sa forêt. Madame Pépin et Monsieur Lincker en sont nos interlocuteurs privilégiés.
Leur rôle est d'œuvrer à la gestion durable de la forêt dans le cadre de l'application du régime forestier et propose des prestations et services sur-mesure tels que la préservation du patrimoine forestier, l'aménagement forestier, ou encore le partage de leurs connaissances avec le public.

Les élèves de CM1/CM2 de la Canopée, dans le cadre du projet d'Aire Terrestre Éducative (ATE), ont participé cette année encore au marquage des arbres avant abattage. Un besoin vital pour la régénération de la forêt, afin que chaque arbre puisse s'épanouir pleinement. Comme l'explique Monsieur Lincker aux enfants « Mieux vaut 2 arbres en bonne santé que 3 arbres malheureux en manque d'espace». Il s'agit alors de repérer les arbres malades ou considérés comme gênants aux vues de les abattre l'année suivante. Le bois récupéré sera ensuite utilisé en confection de meuble, de tonneaux, ou encore en bois de chauffage.

Dans le cadre des ateliers Développement Durable, la municipalité invite les Guénangeois le 20 septembre à venir en forêt pour une promenade éducative et sensorielle avec Monsieur Lincker. Les participants pourront de ce fait profiter de ses connaissances et de son enthousiasme !



Monsieur Lincker, rythme les ATE avec ses nombreuses connaissances.

COURSE D'ORIENTATION : TENTEZ L'AVENTURE !



Vous voulez vous initier ou éveiller vos enfants à la course d'orientation ? 10 postes ont été installés dans la forêt de Guénange. Outils intéressants pour les scolaires également, il permet d'avoir quelques notions, de faire émerger des curiosités et pourquoi pas s'inscrire auprès d'un club affilié à la fédération départementale de course d'orientation. Le principe de cet éveil est également intéressant pour toute personne qui aime la balade en forêt, du plus jeune aux séniors. La carte est disponible au centre social sur demande. Azimut, dénivelé, fossé, trou, mobilier forestier, sentier, laie, mare...n'auront plus de secret pour vous.

PARC DU TAUREAU : DEUXIÈME POUMON DE LA VILLE

Nous vous l'avions présenté dans la dernière édition de ce bulletin, en décembre dernier : Le Parc du Taureau (situé sur le boulevard du Parc) propose désormais une aire de jeux, composée entre autre d'agrès inclusifs, pour que chaque tranche d'âge puisse en profiter, selon les mobilités de chacun.
Les dernières plantations de la trame verte et bleue ont été plantées à la fin de cet hiver, avec notamment charmes et tilleuls qui embaumeront à coup sûr vos allées et venues dans le parc. Celui-ci est maintenant prêt à vous accueillir dignement ! Il ne reste plus qu'à laisser la nature faire son travail, le temps que les végétaux s'épanouissent pleinement. La municipalité tient à remercier ses partenaires. Outre la participation de la CCAM et des services techniques de la ville, les jeunes d'Apsis Émergence n'ont pas hésité à être partie prenante dans la restauration de la roselière. Après le nettoyage du pont de bois, ils ont appliqué un traitement antidérapant pour sécuriser les promenades. La municipalité tient à les remercier également.

Le deuxième poumon de la ville ? C'est en effet ainsi que Madame Noirot, adjointe au développement durable, voit les choses : « Guénange, au-delà de sa forêt, offrira avec ce parc un véritable espace ressourçant à ses habitants. Nous souhaitons faire de cet endroit un lieu de partage et de convivialité. Il deviendra, je l'espère, un point de rendez-vous incontournable de la vie guénangeoise. Préservons-le et respectons-le ! »

Dans cette optique, la municipalité profitera d'ailleurs de la journée de la bicyclette, le 3 juin prochain, pour proposer un pique-nique convivial, suivi de différentes animations au cours de l'après-midi.
Tous les Guénangeois sont bien sûr invités.
«Ramenez votre panier repas et votre bonne humeur, la municipalité vous offrira une boisson! » précise Madame Noirot.



La ville de Guénange met à la disposition de ses habitants une charte pour devenir « Jardinier Citoyen »
RENDEZ-VOUS SUR guenange.fr/2178-1770-devenez-jardinier-citoyen

ET QUI ASSURE LA SÉCURITÉ DE TOUS

LA POLICE MUNICIPALE AU SERVICE DE NOTRE SÉCURITÉ



Notre police municipale est, par une convention de mise à disposition du service de Police Municipale de la commune de Guénange aux communes de Bousse, Bertrange et Rurange lès Thionville, intercommunale. Agissant principalement dans un cadre préventif, la police municipale constate de nombreux agissements inadaptés au volant relevant du non-respect du code de la route. Aussi, une augmentation des verbalisations de ces infractions a été nécessaire. Les agents relèvent par procès-verbal électronique les infractions de stationnement et de comportements dangereux, notamment aux abords des établissement scolaires.
Maintenant dotée d'un nouveau radar portatif, la police municipale va pouvoir intensifier davantage la surveillance des principaux axes de la commune.
« Guénange est une ville animée, il faut redoubler de vigilance, surtout aux abords des passages piétons ! Gardons à l'esprit que le piéton est prioritaire sur les passages protégés. Il n'a ni à courir, ni à s'excuser de traverser ! », nous rappelle Dominique Sutera, chef de notre police municipale.

NOTRE VILLE EST BELLE, PRÉSERVONS-LÀ, PARTAGEONS-LÀ !

La Communauté de Communes de l'Arc Mosellan et la municipalité finalisent l'accès intercommunal de pistes cyclables dans la ville afin qu'elles s'intègrent dans notre démarche durable pour «mieux vivre» à Guénange. L'occasion de rappeler que le « vivre ensemble », c'est aussi sur les routes En effet le stationnement en dehors des espaces dédiés est dangereux et détériore l'espace public.
Tout arrêt ou stationnement de véhicules sur les pelouses, plantations ou autres espaces verts est considéré comme gênant et pourra faire l'objet d'une contravention de deuxième classe (35€).

Aussi, le stationnement très gênant d'un véhicule motorisé sur une bande ou piste cyclable pourra faire l'objet d'une contravention de quatrième classe (135€).
Pour rappel, le non-ramassage de déjections canines est passible d'une amende de 135€. Cette amende est la même pour les dépôts sauvages. Ces derniers représentent un gros point d'attention pour la police municipale et les élus car une ville propre ne dépend pas seulement de l'efficacité des services de nettoyage, mais aussi et surtout de l'implication et du respect des personnes qui la fréquentent !





Lors de la semaine de la sécurité, Monsieur Carré, adjoint à la sécurité et aux cérémonies patriotiques, et Monsieur Sutera, chef de la police municipale, ont organisé la traditionnelle soirée quiz «code de la route» avec l'auto-école Jeannot. Une manière ludique de sensibiliser sur des problématiques sérieuses.

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945



Commémoration de la victoire du 8 mai 1945 en présence des sénateurs Catherine Belrhiti, Christine Herzog et Jean-Marie Mizzon et du sous préfet de l'arrondissement de Thionville Philippe Deschamps. En début de cérémonie Monsieur le Maire a remis la médaille de Personnel Réfractaire à l'Annexion de Fait (PRAF) à Madame Salet.

FRANCE SERVICES GUÉNANGE

La ville de Guénange a rapidement obtenu l'installation et la labellisation France Services, projet important lancé en début de mandat. C'est ainsi que dès janvier 2022 la structure de Guénange ouvrait officiellement ses portes aux usagers de la ville et des communes voisines. L'occasion aujourd'hui de faire le bilan sur cette première année d'ouverture.

France Services, c'est quoi?

France services, c'est le retour du service public au cœur des territoires : un dispositif aux multiples facettes pour répondre à un usager ayant besoin de conseils sur ses démarches administratives et/ou besoin d'aide sur l'utilisation d'un service numérique.



Atelier primo déclarant : un agent des impôts vient accompagner de jeunes Guénangeois dans cette première démarche.

Afin de faciliter au maximum toutes les démarches, France Services propose un accès à neuf partenaires nationaux en un seul lieu : Ministères de l'Intérieur et de la Justice, Direction générale des finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, Caisse nationale d'assurance maladie, Caisse nationale des allocations familiales, Mutualité sociale agricole et La Poste.

France Services Guénange compte deux conseillers formés pour accompagner les usagers dans leurs démarches administrative en lien avec le service public : Pauline Fabre, responsable du service, et Maghria Martin.
À votre écoute, elles apportent ainsi leur expertise pour :

- Vous accompagner dans les démarches administratives quotidiennes et répondre à vos questions ;
- Vous aider dans les démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne) ;
- Résoudre vos situations plus complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires, le cas échéant par un appel vidéo avec l'usager ;
- Vous mettre à disposition et accompagner l'utilisation d'outils informatiques (création d'une adresse email, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs).

En outre, France Services Guénange propose un bouquet local de services qui est construit au fur et à mesure des besoins des usagers et de leurs demandes. En mai 2023, 15 partenaires locaux sont répertoriés.

Les permanences de France Services

CAF : Permanence Sociale 2èmes et 4èmes jeudis du mois de 9h à 12h sur RDV.

Justice / Conciliateur de justice : sur RDV, 1er et 3èmes mercredis du mois de 14h00 à 17h00.

Mission Locale : tous les lundis de 13h30 à 17h00 sur RDV en direct avec la MLI.

Permanence Handicap : le 2ème et 4ème mardi du mois de 8h30 à 12h00 sur RDV prise de contact avec votre agent France Services

AVEC AMAPA : Aide à la personne 3ème jeudi du mois

CRIBIJ association d'écrivain public : le 3ème mercredi du mois

Conseillère Numérique France service : tous les lundis, orientation par l'agent France Services

Une visio-conférence avec la **CPAM** et la **CAF** peut être organisée pour faciliter vos démarches.

À venir

Ateliers Moselle Fibre

31/05/23 : Naviguer en toute sécurité sur internet
06/04/23 : Faire des démarches en lignes
05/07/23 : Naviguer en toute sécurité sur internet
Inscription au 07 56 38 72 83

Journée portes ouvertes

Début octobre 2023

Des ateliers thématiques seront organisés en fonction de vos besoins et attentes. Suivez les dates sur nos réseaux ou chez France services dès septembre 2023 !
N'hésitez pas à faire part de vos besoins à nos conseillers pour organiser des temps qui vous ressemblent, des ateliers thématiques peuvent être organisés en fonction de vos demandes !

À noter

En novembre 2022 un questionnaire a été mis en place à la fin des accompagnements pour évaluer les besoins. Les 41 réponses obtenues ont permis de noter certains besoins, notamment celui en atelier numérique, en accompagnement de proximité et accompagnement sur la prime renov et aménagement de l'intérieur.
Vos retours sont précieux, ils nous permettent d'ajuster notre offre de services au plus juste,
N'hésitez à participer au prochain sondage en fin d'année !

2022
les chiffres **CLÉS**

3061 demandes
dont **2233** Guénangeoises

12,81
accompagnements
en moyenne par jour

69%
des démarches finalisées
au cours du premier rdv

386
rendez-vous
avec nos partenaires

Usagers provenant de **60** autres communes (parfois d'autres départements et territoires d'Outre-Mer)

808
accompagnements
par téléphone spontané

258 des usagers
ont entre 25 et 45 ans

788 des usagers
ont plus de 62 ans

France services
Liberté
Égalité
Fraternité

Lundi : 8h30-12h00 13h30-17h00
Mardi : 8h30-17h00
Mercredi : 8h30-13h00
Jeudi : 8h30-12h00 13h30-17h00
Vendredi : 8h30-13h00

1 rue Mozart - 57310 GUÉNANGE
03 82 59 69 27
guenange@france-services.gouv.fr

LA PAROLE AUX ASSOS

APSIS-ÉMERGENCE – JARDIN PARTAGÉ





Le jardin partagé présent aux abords de notre local a été créé courant 2021, par les adolescents fréquentant notre association lors d'ateliers-jeunes, et à travers un projet sur la thématique de la nature. Il a été inauguré par Monsieur Le Maire en 2022.
Conjointement avec la mairie nous souhaitons dynamiser ce lieu afin qu'il devienne un lieu d'apprentissage pour la jeunesse et un lieu convivial, d'échanges et de partage autour du jardinage pour tous.
Il est ouvert à l'ensemble des habitants, du plus petit au plus grand, souhaitant s'y impliquer.
N'hésitez pas à venir nous rencontrer si vous souhaitez participer au développement de ce jardin partagé : idées, investissement, connaissances, transmission aux jeunes, plants et semis à donner...
APSIS ÉMERGENCE, 2A allée des Coquelicots, 57310, GUÉNANGE

SOLISÉNIORS

Avec la participation de l'ANCV*, de la CARSAT* et de la Municipalité de GUÉNANGE, SOLISÉNIORS organise pour 2023 un séjour de vacances à VILLERS LE LAC (25130) dans le Haut Doubs près de la frontière Franco-Suisse du 07 au 14/10/2023, pour les personnes de plus de 60 ans habitant à Guénange.
À noter !!! Après une année 2022 en demi teinte, les activités Espaces Verts et Travaux sont à nouveau possibles. Toutes les prestations initiales sont proposées : tonte de pelouse, taille de haie et débroussaillage / élagage.
Pour plus d'informations, merci de s'adresser au bureau de l'Association Centre social Louise Michel 1 rue Mozart à Guénange
03 82 88 32 97

*Agence Nationale des Chèques Vacances - Caisse Assurance Retraite et Santé au Travail

LA CROIX-ROUGE DÉMARRE UNE VESTIBOUTIQUE À GUÉNANGE

C'est parti ! Depuis le 21 février, l'antenne Croix-Rouge de Guénange a ouvert les portes de sa vestiboutique au 1b, boulevard de la Division Leclerc dans l'une des salles du local qui a maintenant pignon sur rue.
Dans le lancement de cette activité, l'antenne a été bien épaulée par l'équipe Vestiboutique de l'UL de Thionville, tant matériellement que pour son savoir-faire.
L'équipe Vestiboutique est bien sûr en rodage, mais les premières retombées sont d'ores et déjà significatives et encourageantes.
Dorénavant, une permanence de 2 heures (14h- 16h) aura lieu tous les mardis après-midi. L'accès à la salle Vestiboutique (assez exigüe), située à l'arrière du local, se fait par la Pl. de la République (suivre le logo de la Croix-Rouge).
Puisse cette activité éco-responsable s'avérer bénéfique pour tous, l'accès n'étant pas réservé qu'aux bénéficiaires de l'aide alimentaire Croix-Rouge, mais à tout public.
Pour compléter l'offre à disposition, les dépôts de vêtements de bonne tenue et en parfait état sont possibles. Ceux-ci peuvent être déposés au local Croix-Rouge ouvert tous les matins à partir de 8h30.



VIE ET CULTURE

Quand un Village devient une Ville

GUENANGE

Les 03 et 04 Juin 2023





Salle Pablo NERUDA de 10 à 18h

Exposition sur l'habitat Guénangeois, rues, quartiers, monuments avec leurs évolutions.
Retrouvez votre chez vous
Participez au quiz. Restauration, Buvette
Aidez nous à tout illustrer. Prêtez nous vos documents personnels. Tél: 06 12 81 86 16

SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE BASSE MOSELLE : VOILE SPORT SANTÉ



Venir un samedi de 14h à 15h30 ou de 15h30 à 17h à une séance de sport santé, ce n'est pas seulement l'assurance d'un grand bol d'air. C'est aussi une mise en route en douceur pour une mobilisation progressive du corps. C'est apprendre en toute sécurité et avec une progression adaptée, encadré par un moniteur sport-santé. C'est découvrir des gestes, un environnement à la fois familier et dépaysant. C'est terminer la séance avec des étirements pour un bien être durable. C'est également échanger, partager avec les membres du club. Ça vous tente ?
Inscription via e-mail: sport-sante@snbm.fr. Venez découvrir cette activité lors d'une séance découverte.

ÉTAT CIVIL

Ils ont vu le jour

Bienvenus aux nouveaux petits Guénangeois et sincères félicitations aux jeunes parents .

Hortense Marie Anne GIRAUD-SAUVEUR – 01/08/2022
Ella Brigitte Catherine HURAULT – 29/10/2022
Hazel Nolan Frédéric MANCINELLI – 10/11/2022
Louis AGNUS – 11/11/2022
Mohammed EL AARJOUNI – 17/11/2022
Rachid MAMAR – 18/11/2022
Samir TARA-KHEL – 19/11/2022
Samar TARA-KHEL – 19/11/2022
Lorenzo Sylvain REMEN – 20/11/2022
Amir SEJDOVIC – 24/11/2022
Charles, Antoine FAVIER – 26/11/2022
Tommy, Rafael PASSARO – 30/11/2022
Alba TIBERI – 09/12/2022
Elise HILBOLD – 09/12/2022
Assya ETTOUIL LARCHEZ – 09/12/2022
Wyatt Tyler LORFANFANT – 18/12/2022
Imran Mohammed MESSOUSSI – 15/12/2022
Chiara SEBBEN – 27/12/2022
Sana MANOU – 29/12/2022
Simon VALROFF – 02/01/2023
Logan Henri POIRIER – 03/01/2023
Lina BILIS – 06/01/2023
Axel ZEIMETH – 15/01/2023
Juliette KLEPPER – 16/01/2023
Maïssa SADOUKI – 24/01/2023
Lucie Laure Katya JUNG – 16/02/2023
Romy TEMPIO – 16/02/2023
Inaya Lalaina RASOLO – 07/03/2023
Aïsha BAGNASCO – 10/03/2023
Noah, Michel, Benjamin CORTINA – 25/03/2023
Maloë, David, Dylan AUVRAY – 15/04/2023

Ils se sont unis

Tous nos voeux de bonheur aux jeunes mariés !

Merouane LAMRANI et Tyfaine PICCININI – 03/12/2022
David ABBOU et Doriane MARTIN – 10/12/2022
Abdelmalik BOUSSENA et Hakima ZEMANI – 14/01/2023
Jérôme Pierre Dorian PETITJEAN et Sarah PUPPO – 04/02/2023
Benjamin Marcel Serge DOMINI et Martine Thini MATSOUIKA – 18/02/2023
Jérôme René Denis GRANDGIRARD et Cerise BLOTTIÈRE – 08/04/2023

Ils nous ont quittés

Sincères condoléances aux familles et aux proches.

José Carlos FERREIRA ALVES – 02/11/2022
Marie Joséphine BROCHET veuve COLIN – 03/11/2022
Simonne CARTON veuve PERNOT – 07/11/2022
Lucie Augustine THIL veuve KESSLER – 13/11/2022
Georges Pierre HALLE – 17/11/2022
René ZENDER – 01/12/2022
Mario SANNIPOLI – 02/12/2022
Marie-France SISTAC épouse GIRARDEAU – 15/12/2022
Céline Myriam Emilie Jeanine ANDRÉ – 19/12/2022
Jeannine Marcelle CHARLIER veuve THIRION – 21/12/2022
Marie Joséphe TOILLIER veuve MAROLDT – 23/12/2022
Jean-François LENFANT – 23/12/2022
Joséphine Pierrette KANKARINI veuve LALLEMANG – 24/12/2022
François Léon Stéphan Gabriel MESTACH – 28/12/2022
Stanislawa KONIECZNIAK veuve NAWRACALA – 30/12/2022
Jacqueline Françoise MIELLE épouse BELLINGAR – 31/12/2023
André Pierre VION – 04/01/2023
Serge Maurice Emile LEDRO – 15/01/2023
Arnaud HIRTZ – 06/02/2023
Marie Odile Marguerite Thérèse COLSON veuve PERIQUET – 09/02/2023
Bernardina PEREZ GOMEZ veuve ESTEBAN MUNOZ – 12/02/2023
Nathalie Françoise Pierrette SERIER épouse BLASZKOWSKI – 13/02/2023
Mohammed CHAREF-KHODJA – 22/02/2023
Marie-Louise PAUL veuve WEINSBERG – 01/03/2023
Zerfa BELKACEM épouse SOHBI – 06/03/2023
Jean-Marie ETHUIN – 10/03/2023
Germaine Anne-Marie SAPIN épouse NOIRAULT – 14/03/2023
Odile Marie ANDREUX veuve DALVAL – 16/03/2023
Gérard CARTON – 18/03/2023
Didier André Henri LABALETTE – 19/03/2023
Marie Louise Eugénie DEFLORAINE veuve THABAULT – 23/03/2023
Raymond HERENG – 23/03/2023
Salvatore ZEOLI – 09/04/2023
François Roger WATTRELOT – 08/04/2023
Robert TULLII – 10/04/2023
Delfin VILLARRUBIA SANTIAGO – 13/02/2023
Lucette Adèle Maria LEGROIS veuve MAILLARD – 19/04/2023
Odile Anne Marie AUBURTIN – 21/04/2023
Irène GLOWACZ veuve MARKIEWICZ – 21/04/2023
André LASINSKI – 11/04/2023
Marie Louise GROSS veuve GUISSARD – 19/04/2023
Françoise RIOU veuve LE GALL – 23/04/2023
Lucienne Joséphine CHOLVIN veuve PÉRARD – 23/04/2023



RECENSEMENT INSEE 2023 : MERCI !

Le recensement INSEE s'est déroulé à Guénange en ce début d'année du 19 janvier au 25 février. Le maire tient à remercier les Guénangeois pour leur implication et l'accueil chaleureux qu'ils ont réservé aux agents recenseurs. En effet, grâce à la mobilisation des habitants, nous avons pu atteindre plus de 99% de réponses. Depuis mi-avril, des contrôles par téléphone ou sur le terrain sont réalisés par l'INSEE pour vérifier la fiabilité des données récoltées par nos recenseurs.

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES



Chères Guénangeoises, chers Guénangeois,

La responsabilité d'agir
Pendant près de 3 ans, plusieurs de nos projets, notamment le plus structurant d'entre eux, ont dû être reportés : ils voient enfin la lumière du jour.
Avant cela, nous avons dû faire preuve de patience pour finaliser, ou parfois seulement s'attaquer à des affaires urgentes. Prendre à bras le corps les problématiques mises trop longtemps de côté est devenu notre devise. Deux exemples, le bâtiment de l'EHPAD et la carrière du centre équestre.

Concernant l'EHPAD, il a fallu prendre des décisions fortes où chaque impact a été anticipé et mesuré. Démarrée il y a près d'un an, notre démarche d'analyse nécessaire arrive à son terme pour aboutir à la vente du bâtiment à son propriétaire-exploitant. Elle confortera l'engagement de la ville en garantissant une meilleure prise en compte du besoin de nos aînés. Ceci passe par exemple par la rédaction d'une convention obligatoirement acceptée par le repreneur pour permettre la réalisation des travaux de sécurité indispensables, tout en agissant pour le mieux vivre de nos anciens.

Pour le centre équestre, l'établissement vieilli, ce qui est normal pour tout bâtiment. Mais la structure qui soutient l'ensemble vieillit mal car de nombreuses malfaçons ont posé problème. Preuve en est, 4 assurances dommage-ouvrage ont déjà été déclarées sur le bâtiment.
Actuellement, le talus soutenant la carrière du centre équestre est victime d'un glissement de terrain. Cette zone, pourtant indispensable pour organiser des entrainements et des concours, est aujourd'hui partiellement condamnée.
Nous avons dû lancer une étude afin de comprendre, puis de trouver rapidement une solution, dont le coût est estimé à plus de 380 000 € TTC. Les investigations ont mis en lumière des doutes quant à la qualité des travaux passés. C'est pourquoi, comme nous l'avions annoncé lors du conseil municipal de mars 2023, nous lançons une procédure pour qu'un expert juridique nous aide dans la détermination des responsabilités de ce fâcheux évènement.

Un budget maîtrisé et ambitieux
La gestion d'un jeune maire, parfois questionnée, voire même étonnement considérée par l'opposition comme « trop prudente », nous permet aujourd'hui de travailler de manière structurée et efficace. Doit-on continuer à nous reprocher deux années d'exercice excédentaires ?
Au contraire, il s'agit d'une gestion saine et rigoureuse, qui ne néglige pas les fondamentaux, comme notre soutien aux clubs et associations, ou la sécurisation de l'espace public et la réfection des voiries.

De plus, au regard des subventions recherchées et obtenues pour nos projets (afin de réduire l'impact financier pour la commune), on peut légitimement se dire que cette gestion permet de bénéficier de la mise en œuvre de projets de qualité sans pour autant grever fortement le budget communal : une réussite.

Ceci nous amène à notre projet phare : le réaménagement de l'Hôtel de Ville et de sa place. Cet investissement sera subventionné de manière conséquente, tant pour sa portée écologique qu'économique. En effet, en adéquation avec notre programme, il permettra non seulement de réduire de 29% les émissions de gaz à effet de serre, mais il fera aussi réaliser à la commune pas moins de 30% d'économie d'énergie, sans compter l'attention apportée à la gestion de l'eau sur tout l'espace.
Cela est un choix pour l'avenir qui permettra d'accueillir les Guénangeois dans des conditions optimales au sein de leur Mairie et qui donnera à la commune SON cœur de ville.

Cadre de vie respectueux de l'environnement et ville active
Vous avez pu le remarquer sur nos parcs, les aménagements vont bon train. Permettre aux habitants de ne pas avoir à faire des kilomètres pour trouver des espaces de jeux et de convivialité était une urgence. Avoir un parc familial dans une ville comme la nôtre était une nécessité. C'est désormais chose faite et ce n'est pas terminé !

Enfin, nous ne pouvions passer outre la redynamisation culturelle et festive. Que ce soit dans notre salle de théâtre, à la bibliothèque, à la salle Pablo Neruda ou en extérieur, chacun peut maintenant s'y retrouver. Toutes les antennes communales (Centre social, Bibliothèque, Mairie) travaillent ensemble pour vous proposer des évènements variés, riches et pour tous les publics. Un travail qu'il serait impossible d'accomplir sans le soutien de nos clubs et associations, qui collaborent activement avec la commune, et qui se mobilisent pour organiser des évènements qui leur sont propre tout au long de l'année. C'est l'occasion de les remercier pour cet investissement de chaque instant.

L'équipe Osez Guénange avec Pierre TACCONI est mobilisée, active et ambitieuse pour notre ville. Nous vous donnons rendez-vous pour les estivales qui débuteront le 24 juin, pour plus de deux mois d'animations et de festivités !

Vos élus « Osez Guénange avec Pierre Tacconi »

Guénangeoises, Guénangeois,

Déjà bientôt 3 ans que les électeurs guénangeois ont décidé de mettre à la tête de la commune une nouvelle équipe. 3 années ponctuées de crises qu'elles soient mondiales avec le COVID et l'inflation, ou plus locales avec des démissions d'adjointes en cascade.

Bientôt un mi-mandat qui appelle à faire un premier bilan.

Que pouvons-nous relever de notable dans cette première partie de mandature ?
Le nouveau rond-point en sortie d'autoroute ?
C'est plus le fait du Président du Conseil Départemental de Moselle, qui a enfin consenti à réaliser cet équipement demandé depuis de nombreuses années. D'ailleurs il était venu en personne soutenir le candidat P. Tacconi lors de la campagne municipale de 2020… les actes ont donc suivi les paroles.
Pour le reste ce ne sont que les inaugurations de chantiers initiés par l'ancienne équipe municipale, du multi-accueil « Les Coquelicots » au nouveau groupe scolaire « La Canopée ».
Même les 2 passages piétons lumineux entrepris par l'équipe précédente sur le boulevard du Pont n'ont pas fait école.

Après le légitime délai de prise de fonction, il y a eu certaines réalisations que nous saluons, comme l'aménagement du Parc du Taureau.
Mais aujourd'hui, où en est-on dans la réflexion sur la cantine à 0,99€, sujet de campagne ?
Question pertinente au regard de la situation économique actuelle.

On ne reviendra pas sur le désengagement de la commune de l'EHPAD « Les Glycines » et nous regrettons toujours l'obstination à vouloir créer une troisième place publique, devant l'Hôtel de Ville, et le million d'Euros prévu pour ces travaux.
Que n'aurait-on pu faire avec cet argent ?
Un périscolaire à Ste-Scholastique ?
Une nouvelle chambre mortuaire ?

En mars nous avons débattu sur le budget 2023, exercice toujours délicat lorsque l'on gère une commune. Une fois de plus nous avons déploré l'absence de commission communale des finances, Guénange doit être la seule ville dans ce cas.
Cette instance en amont du conseil municipal permettrait de dépassionner le débat public.



Unis, Vivons, Guénange n'est jamais dans l'obstruction systématique, nos interventions toujours pertinentes servent au plus grand nombre, majorité comprise, pour une meilleure compréhension des affaires communales.

Dans ce sens, le terme minorité attribué à notre groupe nous sied mieux qu'opposition, car bien que minoritaire nous portons haut le débat.
Toujours soucieux d'apporter notre pierre à l'édifice Guénange nous soutenons toute décision qui va dans ce sens.

Comme vous le voyez, Madame, Monsieur vos élus de « Unis, Vivons Guénange », loin de tous débats partisans sont soucieux de l'avenir de Guénange et restent force de proposition.

Le 11 avril 2023
Vos élus de « Unis, Vivons Guénange »
Retrouvez nous sur **f** : Unis, Vivons Guénange

Journée de la BICYCLETTE

SAMEDI 3 JUIN

12h00/16h00 PARC DU TAUREAU

Venez à roulettes !

vélo, trottinette, rollers, skate
ou tout autre moyen de mobilité douce !

PIQUE-NIQUE DURABLE

PARCOURS ÉDUCATIF |JEUX PLEIN AIR |
ACTIVITÉS ET SURPRISES
BOISSON OFFERTE* !

*1 boisson sans alcool par personne / dans la limite des stocks disponibles

Une question, un avis, une remarque ? Contactez-nous !

COMMUNE :

Mairie de Guénange
1 place de l'Hôtel de Ville
57310 GUÉNANGE
03 82 82 64 39
guenange.mairie@guenange.com

CENTRE SOCIAL :

Centre social Louise Michel
1 rue Mozart
57310 GUÉNANGE
03 82 59 66 88
accueil-centre-social@guenange.com

BIBLIOTHÈQUE :

Bibliothèque François Mitterrand
Boulevard sous les Vignes
57310 Guénange
03 82 50 82 58
bibliotheque.guenange@guenange.com

VILLE DE GUÉNANGE

LOCATION DE SALLES : NOUVELLES PERMANENCES !
Contactez nos agents les lundis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h00